Logo de l'association :

Le logo de l'association a été choisi à sa création. Il est voté chaque année en assemblée générale. Il est d'usage que les sections le réutilisent en le complétant ou en le détournant.

Si vous n'y avez pas accès il convient de déposer un message sur le forum dans le cours "Enoncé".

PJ: logo thés et arts

Membres suceptibles d'adhérent

Les membres susceptibles d'adhérer sont ceux définis comme membre d'une famille de la communauté d'agglomération.

Pour les membres d'une famille extérieure à notre ville le quotient familial appliqué est, comme pour tout autre extérieur, de 10.

Les courriers des membres extérieurs sont envoyés directement au membre, alors que les courriers des membres des familles de notre ville sont envoyé à la personne s'étant déclarée comme chef de famille en mairie.

Le seul quotient familial qui donne accès à une réduction est celui de notre ville pour les membres déclarées d'une famille enregistrée dans notre ville.

PJ: MembresConnusAu17novembre2016

Ce fichier peut être pratique pour ne pas avoir à ressaisir au sein des sections les noms de chacun des inscrits, mais la mise à jour est seulement hebdomadaire et peut être incomplète par rapport aux informations directement disponibles au guichet de la ville.